

Ey-nergie

Bulletin d'information
du Centre Hospitalier Henri Ey

n°28 Juin 2013

édito

Le premier semestre de l'année a été marqué par la pose de la première pierre du Pôle Gérontologique de Bonneval, le 5 avril 2013, et l'ouverture, le même jour, du Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) à la résidence « Les Magnolias ». Cette ouverture a permis de prendre la mesure du travail réalisé par l'encadrement de l'EHPAD et les bénévoles ayant contribué à restaurer les meubles anciens, qui donnent un charme particulier à cette unité et la rendent propice à sa vocation d'accueil dans un cadre familial des résidents concernés.

Il convient de citer également la réussite de la soirée consacrée aux soins palliatifs, à la salle des fêtes, le 30 mai dernier, avec un spectacle animé et interprété par des soignants venu de Tours. Le personnel des unités de personnes âgées et de psychiatrie de l'établissement était au rendez-vous et a également, par ses interventions, contribué à animer cette soirée.

Enfin, la deuxième session de la Journée des pratiques soignantes et pluriprofessionnelles avancées, organisée le 14 juin, a permis aux professionnels de présenter les activités innovantes développées dans les services médicaux. Pour la deuxième année consécutive la Journée a réuni un public de plus de 130 personnes et rencontré un vif succès.

Un colloque consacré au thème Histoire, psychoses et adolescence est également en cours de préparation et devrait prendre la suite pour le début de l'année 2014.

Ces différentes manifestations témoignent de la créativité des personnels et contribuent non seulement au rayonnement de l'établissement à l'extérieur, mais aussi et surtout, à la préservation dans l'établissement d'un climat de réflexion, de recherche et d'émulation intellectuelle qui ne peuvent que profiter à la prise en charge des patients, dès aujourd'hui, et à plus long terme.



Hervé Lanoë,
Directeur

à la une

Evaluation du médico-social

Le Centre Hospitalier Henri EY doit procéder à l'évaluation des prestations proposées au sein de ses établissements et services sociaux et médico-sociaux conformément à loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Sont ainsi concernés l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), le Foyer d'accueil médicalisé (FAM), l'établissement et le service d'aide par le travail (ESAT), le foyer d'hébergement et le service d'aide à la vie sociale (SAVS).

Deux types d'évaluations sont prévues. L'évaluation interne actuellement en cours et l'évaluation externe prévue en 2014.

Quatre groupes de travail comprenant des « agents évaluateurs » ont été constitués afin d'apprécier les organisations et les pratiques professionnelles appliquées dans les unités; mesurer et interpréter les écarts entre les préconisations actées dans le référentiel et les pratiques professionnelles. La dernière étape aboutira à l'organisation et la concrétisation des mesures correctives.

A noter la forte implication des agents de l'établissement, des usagers et leurs représentants.

Cette dynamique collective témoigne de l'ouverture à des concepts de qualité déjà ancré au sein des unités sanitaires du fait de la certification HAS.

Sommaire



4 Grand format
Le centre et dispositif d'accueil permanent.

2 Zoom :
2^{ème} journée des pratiques soignantes et pluriprofessionnelles avancées.



7 Vie des services
Médiation animale au foyer d'accueil médicalisé « Les magnolias ».



Initiative
Le projet « fou » de Claude Hélix, infirmière au centre médico-psychologique à Chartres.



6 Portrait
Retour sur l'expérimentation nationale de formation des assistantes de service social par apprentissage



Zoom : Évènements



Deuxième journée des pratiques soignantes et pluriprofessionnelles avancées : le désir de partager et de faire-savoir le savoir-faire.

Après le succès de la première journée des pratiques avancées soignantes, le Centre hospitalier Henri Ey a organisé, le 14 juin dernier, une deuxième journée soulignant le côté pluriprofessionnel des pratiques avancées.

La richesse d'expériences professionnelles innovantes et singulières

Plus de 130 participants ont été réunis autour de l'ambition, pour le Centre hospitalier, de faire-savoir les savoir-faire des professionnels de l'établissement, de mieux valoriser des compétences déjà existantes, ou en devenir, qui ne s'effectuent pas nécessairement sur prescription médicale et qui sont accessibles à des professionnels de métiers différents. Des partenaires de la santé, du social, du médico-social et du milieu associatif, ainsi que des professionnels exerçant dans douze établissements sanitaires et médico-sociaux ont constitué près de la moitié du public accueilli.

Au cours de cette journée, dix-huit professionnels du Centre hospitalier Henri Ey ont présenté dix cas cliniques sur les thèmes suivants :

Thème de l'intervention	Intervenants	Thème de l'intervention	Intervenants
L'équipe mobile précarité psychiatrie : clinique de la précarité, richesse de la rencontre, un pas vers le soin	Allison Duprey , assistante de service social Berangère Hoellinger , infirmière	L'accueillant familial thérapeutique : comment prendre soin autrement	Michèle et Dominique Charreau , accueillants familiaux Nathalie Chemith , infirmière Ludivine Bansard , infirmière
Expérience d'un groupe de parole à médiation	Nathalie Chemith , infirmière Sophie Pavée , psychologue	« Travail sur la maison »	Jocelyne Laurent , infirmière
Se connaître : de la connaissance de soi à la compréhension de l'autre	Gaëtan Morin , éducateur spécialisé Nadia Sauvage , psychologue	L'exercice de la liberté d'aller et venir de l'usager : un dilemme au coeur des paradoxes	Valérie Huet Dumont , aide-soignante Maryse Imbault , cadre de santé
La stimulation magnétique transcrânienne comme outil de traitement des dépressions	Dr Elisabeth Mounier , psychiatre	L'atelier d'acquisition des compétences : un outil pédagogique au bénéfice des étudiants et des professionnels	Marie-José Laly , infirmière
L'accompagnement de fin de vie : une expérience de soin pluriprofessionnelle	Emilie Bugeaud , psychomotricienne Christiane Barbier , cadre supérieur de santé	Moi aussi je vais à l'école : comment aider les enfants autistes vers l'inclusion scolaire	Emmanuelle Menis , professeur des écoles Heidi Mercuzot , éducatrice spécialisée

Calendrier des instances

octobre 2013

Directoire : 25 septembre

CME : 21 octobre

CTE : 22 octobre

CHSCT : 17 octobre

CS : 24 octobre

décembre 2013

Directoire : 20 novembre

CME : 16 décembre

CTE : 17 décembre

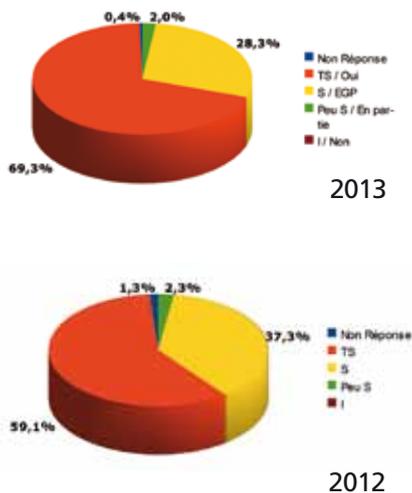
CHSCT : 12 décembre

CS : 19 décembre



Tout comme l'an passé, le fruit d'un travail collectif performant et la richesse d'expériences professionnelles innovantes et singulières ont fait de cette journée un succès. De l'avis des participants (80,6% de taux de retour du questionnaire de satisfaction), l'ensemble des interventions réalisées ont été appréciées.

Satisfaction à propos des interventions



TS : très satisfaisant / S : satisfaisant
EGP : en grande partie / I : insatisfaisant

Au delà de l'apport de nouvelles connaissances permettant d'améliorer ses pratiques sur le terrain, la motivation et l'enthousiasme des intervenants à partager et transmettre leurs savoirs auprès des auditeurs ont été également appréciés et soulignés dans les nombreux commentaires relevés dans les questionnaires de satisfaction. Comme l'a souligné Pascal Dufour, directeur des soins, lors de son discours d'accueil « s'enrichir de l'expérience des autres, c'est accepter d'évoluer pour soi et pour les autres ».

L'expertise, l'innovation et la formation

Comme précédemment écrit dans le numéro 26 d'Énergie relatant la journée de 2012, les pratiques avancées sont particulièrement centrées sur l'expertise clinique et/ou l'expertise professionnelle. Elles ont comme objectifs d'optimiser l'offre de soins, l'offre d'accompagnement au bénéfice de l'utilisateur mais aussi de renforcer la réalisation de soi, l'esprit d'initiative et de créativité au bénéfice du bien-être au travail, de la fidélisation des professionnels, du partage, de l'émulation collective, du souci de formation continue et d'une projection vers la recherche.

En conséquence, un professionnel qui possède une ou des pratiques avancées est un acteur conscient de ses compétences, motivé par de nouveaux apprentissages et toujours en capacité à se remettre en cause dans le souci de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité de la prise en charge proposée.

Lors de cette journée, les intervenants ont fait part de **pratiques avancées** qui se veulent, **singulières, concrètes, liées à des situations réelles, sans jugement et sans prétention d'être des modèles ou de faire référence**. L'objectif était d'assurer la circularité de l'information au bénéfice d'une réflexion individuelle et/ou collective.

Perspectives

Une troisième journée des pratiques soignantes et pluriprofessionnelles avancées est envisagée en mai ou juin 2015. L'année 2014 sera placée sous le signe de la réflexion au bénéfice de la créativité des interventions à venir.



Retrouvez toutes les informations relatives à la journée ainsi que les résumés des interventions sur les sites Intranet et Internet du Centre hospitalier Henri Ey.

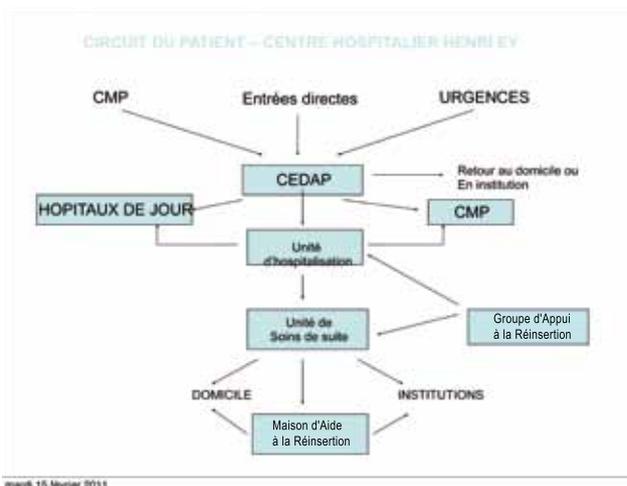


Le centre et dispositif d'accueil permanent : une unité de soins de première ligne dans la psychiatrie générale.

Le centre et dispositif d'accueil permanent est ouvert depuis le 1er mai 2011. Point d'entrée essentiel dans l'accès aux soins de psychiatrie générale, le CEDAP est un lieu de prise en charge et de crise. Installé au Coudray, il dispose d'une capacité de 14 lits sur une des trois unités d'hospitalisation actuellement en place au Centre psychiatrique du Coudray.

Genèse

La création du Centre et dispositif d'accueil permanent (C.E.D.A.P.) émane du projet de réorganisation de la psychiatrie écrit en 2010, à la demande de l'Agence Régionale de Santé, par un groupe projet pluridisciplinaire prenant appui sur le rapport de la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale et le projet médical 2009-2013 visant à atteindre l'objectif d'accroître l'efficacité des prises en charge et d'identifier des parcours de soins adaptés.



Le CEDAP est ouvert depuis le 1er mai 2011.. Point d'entrée prédominant dans l'accès aux soins de psychiatrie générale, ce dispositif est constitué de deux unités : une unité « **CEDAP urgence** » située aux urgences générales de l'hôpital Louis Pasteur et une unité « **CEDAP hospitalisation** » située au Centre psychiatrique du Coudray.

Missions

Ce dispositif d'urgence, d'évaluation et d'orientation a pour vocation la prise en charge de patients dans le cadre d'une situation d'urgence et/ou de détresse aiguë pour une courte période de 72 heures.

Le CEDAP a pour missions :

- les consultations psychiatriques
- les évaluations psychiatriques
- la psychiatrie de liaison à l'hôpital Louis Pasteur
- l'orientation
- l'hospitalisation de courte durée est suivie si nécessaire d'une orientation vers les deux unités d'hospitalisation en psychiatrie (U.H.P.) de l'établissement située au Coudray et à Bonneval si l'état de santé du patient nécessite une plus longue hospitalisation.

L'objectif de l'hospitalisation est essentiellement de dénouer une crise et permettre une orientation pour les problèmes de fond, soit par le biais des unités d'hospitalisation en psychiatrie, de l'unité de psychologie médicale, l'hôpital de jour ou du centre médico-psychologique.



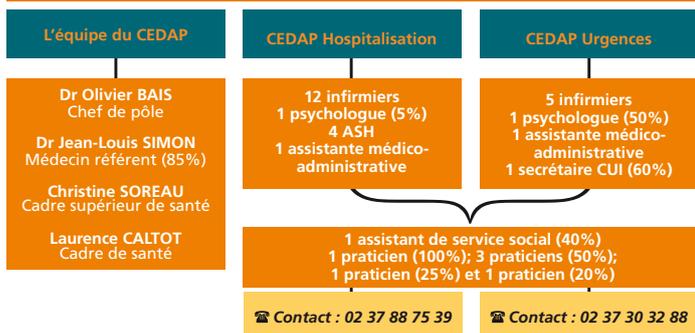
Le CEDAP a pour objectif de répondre à toutes les demandes d'évaluation psychiatrique et de juger de l'opportunité d'une hospitalisation ou d'une orientation sur un suivi ambulatoire.

Fonctionnement

Une équipe pluridisciplinaire offre un accompagnement global du patient.



Une partie de l'équipe du CEDAP Urgences



Le « CEDAP urgence » fonctionne 7 jours sur 7 de 9h00 à 17h40. Il peut être ouvert jusqu'à 18h30 si l'effectif le permet et jusqu'à modification de la convention. Le cadre de santé y est présent tous les mercredis de 8h30 à 17h15.

Le « CEDAP hospitalisation » fonctionne avec 14 lits et deux chambres d'isolement. Le CEDAP hospitalisation est la seule unité d'admission en psychiatrie pour le Centre hospitalier Henri Ey. Il doit donc réorienter les patients si besoin vers les unités d'hospitalisation adaptées. en cas d'hospitalisation, où auprès des centres médico-psychologiques dont ils dépendent pour le suivi ambulatoire.

Le « CEDAP hospitalisation » est à même de recevoir directement sans passage par l'unité des urgences, les patients devant être hospitalisés sous contrainte, sous réserve qu'il n'y ait pas de problème somatique, et que les certificats soient conformes.

Depuis l'ouverture, même s'il est difficile de respecter le délai d'hospitalisation de 72 heures renouvelable une fois, la durée moyenne de séjour demeure satisfaisante.

Le CEDAP en chiffres

files actives 2012 :

- « CEDAP hospitalisation » = 473 patients pris en charge au moins une fois
- « CEDAP urgence » = 1730 patients
- « CEDAP urgence » = 1147 patients
- durée moyenne de séjour = 7,77 jours
- 637 admissions et autant de sorties.

Trois questions à...

Dr Jean-Louis Simon, médecin référent du CEDAP

Le CEDAP a-t-il trouvé sa place dans le dispositif de soins en psychiatrie générale ?

Ce jour, si l'on regarde l'année 2012 on peut penser que le CEDAP a pu trouver sa place dans le dispositif de prise en charge des patients psychiatriques du département. En effet, la durée moyenne de séjour mensuelle est toujours restée autour de 7,5 ce qui était l'objectif fixé au départ. Mais pour garder cet objectif, il est nécessaire de rester extrêmement vigilant quant aux admissions car la pertinence des indications des hospitalisations reste souvent fort discutable. L'UHP nous a beaucoup aidé pour fluidifier notre file active. Je tiens à souligner que si ce dispositif fonctionne de façon satisfaisante, c'est aussi et surtout grâce à la qualité du personnel para-médical et administratif.

Rencontrez-vous des difficultés de fonctionnement ?

Oui, les hospitalisations sous contrainte nous amènent trop souvent à recevoir des patients alcoolisés ou des patients troublants l'ordre public (alcoolisés ou non) qui répondraient davantage d'une prise en charge de droit commun.

De mon point-de-vue, il faut que cela soit bien compris que le CEDAP est un lieu de prise en charge et de crise, qui n'a pas pour objectif de résoudre des problèmes posés de longue date et dont la solution ne peut se trouver qu'au long court. Celle-ci paraît davantage devoir s'intégrer dans le travail fait soit au CMP ou en hôpital de jour.

D'après vous, comment peut-on améliorer l'efficacité des prises en charge ?

Le CEDAP est un lieu d'hospitalisation de courte durée, c'est un lieu d'hospitalisation d'observation et il paraît important de rester vigilant à ce qu'il reste dans cette définition.

Je ne suis pas convaincu que cela soit le rôle du CEDAP de prendre en charge des hospitalisations dites séquentielles. Les hospitalisations séquentielles sont à intégrer dans une prise en charge plus globale et qui est dans la durée.



Portrait



de gauche à droite : Dorothée Pin et Delphine Schneider, assistantes de service social

Retour sur l'expérimentation nationale de formation des assistantes de service social par apprentissage

L'alternance est affirmée comme un principe majeur de la formation d'assistante de service social favorisant le lien et l'interaction entre le site qualifiant et le centre de formation. Sous l'impulsion du Conseil Régional, l'association pour la formation aux carrières de l'action sociale et de l'animation (AFCASA) et l'établissement régional du travail social (ERTS) ont initié une nouvelle forme de formation à travers l'apprentissage. Le Centre Hospitalier Henri Ey a répondu favorablement à cette expérimentation innovante et a recruté une apprentie assistante de service social d'octobre 2009 à juin 2012.

Le projet d'accueil d'une apprentie a été co-construit par l'ensemble des travailleurs sociaux lors des réunions du service socio-éducatif. Une assistante de service social, Delphine Schneider, s'est engagée dans l'accompagnement de l'apprentie sur les trois années. Pour ce faire, elle a effectué une formation de maître d'apprentissage mise en œuvre par l'ERTS. Une apprentie, Dorothée Pin, a été sélectionnée par le cadre socio-éducatif et le maître d'apprentissage, et recrutée comme salarié. Différents outils ont été élaborés pour construire cet accompagnement, notamment une grille d'activités et de tâches progressivement confiées à l'apprentie, travaillée à partir des référentiels de formation, de certification et de métiers. D'autre part, le service socio-éducatif a mené une réflexion éthique et déontologique afin de prendre en compte la problématique du secret professionnel.

Depuis août 2012, Dorothée Pin exerce son activité sur le pôle chartrain dans l'unité thérapeutique de réadaptation et à l'hôpital de jour "La parenthèse".

Interview de Dorothée Pin et Delphine Schneider

Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette expérimentation ?

Dorothée : : Après avoir réalisé plusieurs formations, j'ai souhaité faire une formation par alternance pour être plus rapidement sur le terrain et faire un premier pas dans la vie professionnelle.

Delphine : J'avais envie de transmettre les valeurs de la profession et accompagner un étudiant sur l'ensemble de son parcours de formation.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

Dorothée : : J'ai du répondre à une double exigence : celle de mon centre de formation et celle de mon employeur.

Delphine : C'est un investissement sur le long terme qui prend beaucoup de temps mais j'ai bénéficié du soutien de l'ensemble de l'équipe des travailleurs sociaux qui ont relayé l'accompagnement de Dorothée.

Quels sont les apports spécifiques de ce type de formation ?

Dorothée : : La durée de formation permet d'acquérir une identité professionnelle, d'identifier ses propres valeurs et de les partager. Elle permet également, par rapport à un stage traditionnel de 10 semaines, d'évaluer son assise professionnelle et de déconstruire les représentations que l'on se fait du métier et de la psychiatrie.

Est-ce que vous conseilleriez ce mode de formation ?

Dorothée : : Oui. Au delà d'avoir eu la satisfaction d'être recrutée après mon diplôme, la connaissance du terrain a facilité la prise de mes fonctions. Il serait intéressant que les centres de formation pour adultes développent ce mode d'apprentissage.

Est-ce que vous vous engageriez à nouveau ?

Delphine : Oui, c'est une expérience intéressante. L'ouverture vers l'extérieur, le travail de partenariat avec le centre de formation m'ont permis d'actualiser mes connaissances dans une profession qui évolue toujours.



Vie des services

Médiation animale au foyer d'accueil médicalisé «Les magnolias»

Depuis plus d'un an, les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé «Les Magnolias» reçoivent la visite hebdomadaire d'Early, Elliott, et Fiona, les chiens de notre partenaire Dog Sheep and Co. («Chiens, moutons et compagnie»). Clothilde Castelain, éducateur canin, s'associe à notre équipe pour proposer aux résidents polyhandicapés ou autistes, ayant d'importants troubles de la communication et du contact social, des séances de médiation animale avec ces chiens parfaitement éduqués. Que ce soit en se promenant, en effectuant une séance de psychomotricité ou encore de soins à l'animal, on observe une inversion des rôles : le résident bénéficiaire de soins, devient auteur de soins pour l'animal. Cette activité amène les résidents vers l'extérieur, permet de découvrir l'environnement proche, de prendre confiance en leurs capacités, d'entrer en relation avec l'autre via le chien, de s'apaiser en dépensant



de l'énergie, de faire émerger leurs émotions et d'exprimer leur ressenti. L'activité est donc physique, cognitive (latéralisation, mémoire, vocabulaire...) et sensorielle. Le chien procure une source d'affection, de plaisir, favorisant la spontanéité et la prise d'initiatives. Ce rendez-vous est attendu chaque lundi par les résidents et les professionnels. Des liens se sont tissés et certains binômes résident/chien sont devenus très fidèles. L'équipe a vu disparaître une peur panique du chien, apparaître chez certains résidents un instinct de protection envers l'animal, s'estomper voire même disparaître des troubles du comportements en présence des chiens. Tous les lundis matin, les Magnolias fleurissent au moment de la visite d'Early, Elliott et Fiona!

Laetitia Barbosa (AMP) et Hélène Ben Mazeg (i.f.f. de cadre)

Initiative

Le projet «fou» de Claude Hélix, infirmière au centre médico-psychologique à Chartres



Emilie Desdouets, ancienne assistante de service social au Centre hospitalier et Claude Hélix, infirmière au CMP chartrain, rêvent de partir dans le désert marocain en mars 2014. Elles se sont pré-inscrites au Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc créé il y a 22 ans sur un concept lié à l'éco-conduite sans critère de vitesse, sans GPS, en navigation à l'ancienne et uniquement réservé aux femmes. En 2010, le Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc fut le premier Rallye au monde à obtenir une certification environnementale et internationale.

Pour Emilie Desdouets c'est avant tout une aventure personnelle. Quant à Claude Hélix, elle a vécu dans son enfance six ans en Côte d'Ivoire et souhaite «rouler» sur les traces de ses parents qui ont effectué la traversée du Sahara en 4x4.

Afin de mener leur projet à terme, elles ont créé leur association «Les gazelles des champs» leur permettant de mener de nombreuses actions en vue de récolter des fonds pour financer ce projet qu'elles qualifient d'un peu «fou». En effet, elles doivent rassembler 26 500 € pour participer à la 24ème édition du rallye dans le désert avec leur SSV (Side by Side Véhicule) pour une course d'orientation 100% féminine.

Elles sont à la recherche de partenaires financiers pour réaliser leur rêve. Claude et Emilie sont en préparation d'une exposition qui aura lieu à Chartres début octobre et vendent actuellement des tee-shirts au profit de leur association. Si vous souhaitez les parrainer, vous pouvez les contacter à : lesgazellesdeschamps@free.fr.



L'actualité en images

2 avril : cérémonie de pose de la 1ère pierre en présence de messieurs Bernard Gonzales, Sous-préfet de Châteaudun ; Joël Billard, Sénateur-Maire de Bonneval ; Stephan Martino, représentant le Directeur Général de l'ARS ; Michel Boisard, Président du conseil de surveillance avant ; Hervé Lanoë, Directeur de l'établissement.



2 avril : ouverture du pôle d'activité et de soins adaptés pour la prise en charge de personnes âgées présentant la maladie d'Alzheimer.



30 mai : soirée théâtre de sensibilisation sur le thème des soins palliatifs et la fin de vie. 80 spectateurs composés de personnels, représentants des familles, associations d'usagers, directeurs d'EHPAD ont assisté à la pièce de théâtre intitulée

«Quand la fin s'en mêle...
Quand la fin s'emmêle...
Quand la fin sans mail...»
jouée par une équipe de soins pluridisciplinaire venue de Tours. Le public a été transporté dans le monde de Socrate le temps d'une journée dans un service de soins palliatifs. Les regards croisés d'une équipe pluridisciplinaire où se joue une tranche de vie avec humour, tristesse et dérision ont retenu toute l'attention du public. A l'issue de la pièce un débat été organisé et animé avec les comédiens, des représentants d'associations (ARESPÉL 28 ; JALMALV 28) et partenaires. Le public a été particulièrement réactif.



6 juin : participation de l'unité thérapeutique et de réadaptation de Bonneval à la rencontre régionale des professionnels AMP-AP-AS organisé par l'ANFH Centre à Blois. Valérie Huet-Dumont, aide-soignante et Maryse Imbault, cadre de santé ont témoigné, devant plus de 300 professionnels, des dilemmes relatifs à l'exercice de la liberté d'aller et venir de certains patients en psychiatrie.



Ils ont écrit

Benoît BAYLE
DIALOGUE - N°199 - p 85 à 97 - 2013
L'enfant désiré, la parentalité et la procréatique.

Glossaire

Depuis le mois de mai le glossaire des cibles prévalentes a été mis à disposition des professionnels soignants dans les unités de soins de l'établissement. Ce glossaire a été réalisé dans le cadre du déploiement des transmissions ciblées et du logiciel Cariatides.

Agenda



14 et 15 septembre 2013 de 14h à 18h : Journées européennes du patrimoine

Visites guidées et gratuites de l'ancienne abbaye Saint-Florentin (Durée de la visite 1h15)
Renseignement et inscription au 02 37 44 76 04 ou à communication@ch-henriey.fr

17 octobre 2013 : Journée d'animation sportive inter-hôpitaux région Centre.

Ey-nergie

Bulletin d'information
du Centre
Hospitalier
Henri Ey

n° 28
Juin 2013

Directeur de la publication :
Hervé Lanoë

Rédactrice en chef : Stéphanie Martin

Conception : Quadrilatère Communication

Réalisation : Leitmotiv

Dépôt légal : février 2005

Comité de rédaction :

Jamil Amesrar,

Isabelle Augereau,

Corinne David,

Pascal Lhoste.



Établissements
de Santé Mentale
d'Eure & Loir

32 rue de la Grève • 28800 Bonneval
Tél. 02 37 44 76 00 • Fax 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr